



Communiqué de presse

Conférence du réseau Medicus Mundi Suisse sur l'IA, les réseaux sociaux et la santé sexuelle

Santé sexuelle et reproductive et les droits y relatifs à l'ère de l'IA et des réseaux sociaux

(Bâle, le 30 avril 2025) L'intelligence artificielle et les réseaux sociaux peuvent réduire les obstacles à l'accès à la santé sexuelle et reproductive et les droits y relatifs, mais ils peuvent aussi renforcer la stigmatisation et la discrimination existantes. Quelles normes et quels garde-fous éthiques sont nécessaires pour que les innovations numériques favorisent la justice au lieu de la mettre en péril ? Et comment pouvons-nous agir aujourd'hui pour créer des systèmes de santé numériques inclusifs ?

Dans les années à venir, l'intelligence artificielle (IA) jouera un rôle encore plus important dans la communication sur la santé, le conseil et l'accès aux services de santé. La question reste de savoir comment ces technologies peuvent être utilisées de manière à ne pas aggraver les préjugés et les inégalités existants. Dans le Sud global en particulier, les groupes défavorisés pourraient continuer à subir les effets négatifs de la discrimination produite par les algorithmes et de l'exclusion numérique.

Sommes-nous prêts pour l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé ?

L'intelligence artificielle évolue rapidement, des simples chatbots aux agents autonomes qui pourraient à l'avenir fournir des soins personnalisés aux patients, en passant par l'évaluation émotionnelle initiale. L'avenir nous réserve de profonds changements : les systèmes basés sur l'IA peuvent être utiles pour analyser les données génomiques, hormonales et environnementales afin de détecter précocement les risques pour la santé reproductive. La question n'est toutefois pas seulement de savoir ce qui sera techniquement possible, mais aussi si nos structures éthiques, juridiques et sociales sont prêtes à gérer ces évolutions de manière responsable.

Défis et menaces de l'innovation numérique

Les algorithmes utilisés pour prendre des décisions en matière de santé sexuelle et reproductive peuvent renforcer les préjugés et diffuser des contenus discriminatoires. Le risque de désinformation (diffusion ciblée de contre-vérités) et l'exclusion des groupes marginalisés des espaces numériques sont également des problèmes non résolus à ce jour. Il est urgent de développer le contrôle et la modération des contenus sur les plateformes numériques d'une manière qui garantisse la protection des droits et la promotion de l'égalité.

"Au lieu d'améliorer l'accès aux informations et aux services de santé, les technologies numériques risquent de créer de nouveaux obstacles - si nous ne les contournons pas de manière ciblée", avertit Carine Weiss de Medicus Mundi Suisse. Elle continue d'accompagner le thème au niveau programmatique et observe les développements dans le monde entier.

Le colloque se veut une plateforme de dialogue, de mise en réseau et d'échanges orientés vers des solutions entre spécialistes de la société civile, de la recherche, de la politique, des médias et de la pratique.

Pour toute question

Carine Weiss, responsable de projet Medicus Mundi Suisse : +41 (0)79 897 75 85